

*Question présentée par le député :*

*M. Christo Ivanov*

*Date de dépôt : 5 avril 2016*

## **Question écrite urgente**

**Est-ce que Genève Tourisme veut la peau des forains genevois ?**

Dans la plus grande discrétion, les dates des traditionnelles Fêtes de Genève ont été changées, les festivités auront lieu du 4 au 14 août 2016 et non plus entre juillet et août. La manifestation ne s'étend plus que sur dix jours au lieu de vingt-cinq les années précédentes. L'organisation de cette manifestation festive revient à la Fondation Genève Tourisme & Congrès, instituée par la loi sur le tourisme (L'Etat) (I 1 60) et dans laquelle l'Etat est représenté. La convention d'objectifs entre l'Etat de Genève et la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C) pour la durée de la législature 2013-2018 précise que la FGT&C gère intégralement les Fêtes de Genève, la plus grande manifestation touristique de Suisse. L'Etat est donc amené à se prononcer sur un certain nombre d'anomalies liées à l'organisation des Fêtes de Genève.

Pour mémoire, les commerçants et les forains ont été durement touchés par une diminution de la clientèle entre 2012 et 2014, liée au fait que de nombreux touristes ont annulé leurs vacances à Genève par cause de Ramadan. Sous couvert d'une « montée en gamme » des Fêtes de Genève, les diverses modifications opérées (suppression des pré-fêtes, déplacement des forains) amènent une baisse de chiffre d'affaires des commerçants et des forains. Jusqu'à présent, les divers manèges opérés par des forains suisses ont contribué au succès populaire des Fêtes et à la bonne image de la Ville et du canton de Genève auprès des touristes. Les forains ont investi dans de nouveaux manèges pour offrir au public des Fêtes des attractions en continuelle amélioration.

Il faut noter que la corporation des forains, qui s'est d'ailleurs toujours montrée respectueuse des diverses directives des organisateurs et des

autorités, fait paradoxalement les frais du nouveau concept des Fêtes de Genève.

Avec la venue d'un nouveau directeur français, 50% des forains seraient hors canton de Genève et de l'étranger ; alors que les forains habituels sont principalement constitués de familles qui paient leurs impôts et vivent à Versoix dans notre canton.

La diminution des emplacements pour les forains, de l'ordre d'au minimum 30%, va péjorer l'attractivité et entraîner une baisse substantielle du chiffre d'affaire des forains dès cette année.

Certains forains genevois ne pourront plus participer aux Fêtes de Genève au détriment de forains venus d'autres cantons ou de l'étranger. Est-ce normal ?

En 2017, les travaux pour la nouvelle plage des Eaux-Vives devraient commencer. Aujourd'hui, cet emplacement est utilisé par les forains. Qu'en sera-t-il demain ?

Enfin, les forains désespèrent de voir les divers acteurs concernés se renvoyer la balle lorsqu'ils s'adressent à eux. Je veux parler de la Ville de Genève et de l'Etat au travers de la FGT&C.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Les décisions prises par la Fondation Genève Tourisme & Congrès liées à l'organisation des Fêtes de Genève favorisent-elles la promotion et le développement du tourisme à Genève ?*
- 2) *Pourquoi les intérêts des forains genevois n'ont pas été pris en considération dans le nouveau concept des Fêtes de Genève (suppression des pré-fêtes, déplacement des forains, venue de nombreux forains d'autres cantons et de l'étranger avec le nouveau directeur) ?*
- 3) *Les forains venus d'autres cantons suisses et de l'étranger paieront-ils la taxe sur le tourisme ou l'impôt à la source ?*
- 4) *Y aura-t-il encore des forains aux Fêtes de Genève 2017 avec les travaux prévus sur le site de la plage des Eaux-Vives ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.